

Les dix ans de la COHEP :

Les hautes écoles pédagogiques – un modèle de succès? – quelques propos émis au cours de la manifestation anniversaire du 13 juin 2012

Communiqué de presse

Berne, le 15 juin 2012

La COHEP fête ses dix ans

La Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques (anciennement CSHEP; aujourd'hui COHEP) a été créée en tant que conférence spécialisée de la CDIP il y a 10 ans. La cérémonie de fondation a eu lieu les 6 et 7 juin 2002. L'objectif consistait à mettre en place un organe permettant la coordination des hautes écoles pédagogiques et défendant leurs intérêts auprès des autorités politiques et du public. Dès le premier jour de la fondation, les recteurs ont abordé des thèmes tels que la mise en œuvre de la déclaration de Bologne et ses conséquences pour la formation des enseignantes et enseignants.

Au cours de la dernière décennie, la COHEP s'est engagée à soutenir et à faire avancer le développement de la formation des enseignantes et enseignants. Après une phase d'exploration et de consolidation réussie, elle est désormais solidement établie au sein de notre système éducatif. C'est ainsi que les hautes écoles pédagogiques relevant jusqu'ici uniquement des cantons ont trouvé leur place dans une loi fédérale : la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) du 30 septembre 2011. A l'occasion de la manifestation anniversaire de la COHEP, qui a eu lieu le 13 juin 2012 à la HEP Vaud, à Lausanne, l'évolution des hautes écoles pédagogiques ainsi que leurs perspectives de développement ont été esquissées. Le professeur Lucien Criblez, de l'Université de Zurich, et la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, présidente du Conseil des HES de la CDIP, ont exposé leur point de vue en abordant des questions scientifiques respectivement des questions de politique éducative.

Lucien Criblez a présenté l'évolution des hautes écoles pédagogiques au cours des dix dernières années comme histoire de succès tout en mentionnant certains aspects non résolus. Il a ainsi relevé les catégories des enseignants qui selon lui sont insuffisamment harmonisées et le lien entre la recherche et l'enseignement qu'il conviendrait d'intensifier. De même, il a souligné l'importance de se focaliser non pas uniquement sur la formation des enseignants, mais aussi sur leur parcours professionnel. Dans le contexte de la LEHE, il a relevé le rôle déterminant que la COHEP aurait à jouer au niveau du développement de la formation des enseignantes et enseignants.

Anne-Catherine Lyon a souligné le rôle important de la COHEP dans la création de possibilités de formation en matière de didactique des disciplines et la définition de possibilités d'admission aux études des personnes qui se réorientent vers l'enseignement. Ces objectifs ne devraient toutefois pas être réalisés aux dépens de la qualité de la formation. Con-

cernant les filières d'études existantes, elle a constaté avec satisfaction que les acteurs de la pratique professionnelle considèrent les diplômés des hautes écoles pédagogiques comme des professionnels qualifiés. Elle a réaffirmé son ambition de voir formés tous les enseignants au niveau du Master.

Dans le cadre du repas festif, Isabelle Chassot, secrétaire d'Etat et présidente de la CDIP, a indiqué qu'il était très important que la CDIP et la COHEP continuent à entretenir une étroite collaboration: la mise en œuvre du concordat HarmoS, les plans d'études des régions linguistiques (PER/LP21) et la pédagogie spécialisée demandent une coopération intense entre les deux conférences, notamment dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants.

Les deux présidents des conférences partenaires de la COHEP, la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) et la Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH), ont également participé à la manifestation.

Après les festivités, les membres du Comité ont été réélus pour une deuxième période administrative dans le cadre de la réunion de l'Assemblée plénière : ainsi, Johannes Flury (PH GR), en tant que président, Patrice Clivaz (HEP VS), en tant que vice-président, et les membres du Comité Walter Bircher (PH Zürich), Pascale Marro (HEP FR) et Martin Schäfer (PH Bern) auront pour mission de mettre en accord la COHEP avec les structures de la LEHE. La stratégie de la COHEP pour les années 2012 à 2016 a déjà été fixée par l'Assemblée plénière auparavant.

Sont à votre disposition pour tout complément d'information:

Dr Johannes Flury

Président de la COHEP
 Recteur de la HEP Grisons
 johannes.flury@phgr.ch
 Tél.: 081 354 03 02

Patrice Clivaz

Vice-président de la COHEP
 Recteur de la HEP Valais
 patrice.clivaz@hepvs.ch
 Tél.: 027 606 96 00

Prof. Dr Guillaume Vanhulst

Membre de la COHEP
 Recteur de la HEP Vaud
 guillaume.vanhulst@hepl.ch
 Tél: 021 316 92 78